



Date 2025-04-14

RESTRICTED ACCESS FORM

FORMULAIRE DE RESTRICTIONS À L'ACCÈS

Title – Titre

Fonds Bernard Assiniwi

Call number – Cote

R377

Access conditions – Conditions d'accès

Container(s) / Contenant(s)	File(s) / Dossiers	Access conditions / Conditions d'accès	Bring Forward Dates / Dates de rappel	Recommendations on expiry of bring forward date / Recommandations à l'échéance de la date de rappel
1	1 à 12	Restreint. Code 95. Consultation permise. Reproduction interdite sans l'autorisation de la succession de Bernard Assiniwi.	2055-01-01	Après révision, les ayants droits seront consultés avant de permettre la reproduction.
1	13 à 18	Ouvert. Code 90		
2	Tous	Ouvert. Code 90		
3	1 à 14	Ouvert. Code 90		
3	15	Restreint. Code 95. Consultation permise. Reproduction interdite sans l'autorisation de la succession de Bernard Assiniwi.	2055-01-01	Après révision, les ayants droits seront consultés avant de permettre la reproduction.
3	16	Ouvert. Code 90		
3	17 à 20	Restreint. Code 95. Consultation permise. Reproduction interdite sans l'autorisation de la succession de Bernard Assiniwi.	2055-01-01	Après révision, les ayants droits seront consultés avant de permettre la reproduction.
4	1 à 5	Restreint. Code 95. Consultation permise. Reproduction interdite sans l'autorisation de la succession de Bernard Assiniwi.	2055-01-01	Après révision, les ayants droits seront consultés avant de permettre la reproduction.
4	6 à 20	Ouvert. Code 90		
8	1 à 2	Ouvert. Code 90		
8	3	Restreint. Code 95. Consultation permise. Reproduction interdite sans l'autorisation de la succession de Bernard Assiniwi.	2055-01-01	Après révision, les ayants droits seront consultés avant de permettre la reproduction.
8	4 à 7	Ouvert. Code 90		
8	8 à 10	Restreint. Code 95. Consultation permise. Reproduction interdite sans l'autorisation de la succession de Bernard Assiniwi.	2055-01-01	Après révision, les ayants droits seront consultés avant de permettre la reproduction.
8	11 à 17	Ouvert. Code 90		

Access conditions (Cont'd) – Conditions d'accès (suite)

8	18	Restreint. Code 95. Consultation permise. Reproduction interdite sans l'autorisation de la succession de Bernard Assiniwi.	2055-01-01	Après révision, les ayants droits seront consultés avant de permettre la reproduction.
8	19 à 20	Ouvert. Code 90		
8	21	Restreint. Code 95. Consultation permise. Reproduction interdite sans l'autorisation de la succession de Bernard Assiniwi.	2055-01-01	Après révision, les ayants droits seront consultés avant de permettre la reproduction.
8	22 à 27	Ouvert. Code 90		
9 à 10	Tous	Ouvert. Code 90		
12	1	Ouvert. Code 90		
12	2 à 18	Restreint. Code 95. Consultation permise. Reproduction interdite sans l'autorisation de la succession de Bernard Assiniwi.	2055-01-01	Après révision, les ayants droits seront consultés avant de permettre la reproduction.
13	Tous	Ouvert. Code 90		
15 et 16	Tous	Ouvert. Code 90		
Documents numériques R377-67-5 (volume 5 dossier 2), R377-23-7 (volume 6 dossier 1), R377-138-2, R377-130-8, R377-136-9 (volume 7 dossiers 1,2,3)		Ouvert. Code 90		
Documents numériques R377-75-4 (volume numérique 5 dossier 1), R377-191-6 (volume 11 dossier 1), R377-82-1 (volume 14 dossier 1)		Restreint. Code 95. Consultation permise. Reproduction interdite sans l'autorisation de la succession de Bernard Assiniwi.	2055-01-01	Après révision, les ayants droits seront consultés avant de permettre la reproduction.
Photographies		Ouvert. Code 90.		
Enregistrements audiovisuels		Ouvert. Code 90.		

To request access to restricted records (Code 18), contact:

Pour demander l'accès aux documents restreints (Code 18), communiquer avec :

Marc-André Assiniwi (représentant de la succession de Bernard Assiniwi)

Patrimoine autochtone, littérature, musique, arts de la scène, sports et loisirs
Division des archives culturelles

Indigenous Heritage, Literature, Music, Performing Arts, Sports and Leisure
Cultural Archives Division